

32 bourses d'études IAMGOLD ESSAKANE aux meilleurs bacheliers burkinabè

Le 03 février dernier, le ministère en charge de l'Enseignement supérieur du Burkina Faso, a reçu 32 bourses d'études d'une valeur de **271 millions FCFA**, offertes par IAMGOLD ESSAKANE SA. Ces bourses seront attribuées aux meilleurs bacheliers (16 filles et 16 garçons) admis dans les séries scientifiques et dans les universités du Burkina Faso. Ces 32 bourses couvrent pour l'étudiant un cycle de cinq ans à compter de l'année académique 2022-2023. Parmi ces bourses, 5 de chaque genre soit 10 bourses sont réservées pour les étudiants les plus performants, originaires du Sahel, région hôte de la mine Essakane.



Plusieurs personnalités ont pris part à cette cérémonie de remise de bourses, présidée par le **Pr Adjima Thiombiano**, ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation. Ce partenariat entre le ministère en charge de l'Enseignement supérieur et la société minière IAMGOLD Essakane SA va permettre la prise en charge des frais de scolarité des étudiants boursiers. Cette bourse donne droit aussi à l'indemnité du premier équipement de l'étudiant, à un trousseau annuel, à une allocation mensuelle payée au taux de la bourse nationale et à l'acquisition d'un ordinateur portable. La bourse permettra donc à l'étudiant boursier de suivre ses cycles universitaires à savoir la Licence, le Master 2 ou l'ingénieur.

Le Directeur général d'IAMGOLD ESSKANE SA, M. **Tidiane Barry** a félicité les heureux lauréats avant de les encourager à mettre à profit cette opportunité. Il a souligné que cette initiative de la mine répond à sa Responsabilité sociale d'entreprise (RSE), qui est celle d'accompagner l'Etat Burkinabè dans le secteur de l'éducation. M. Barry s'inscrit dans la vision de la compagnie IAMGOLD Essakane SA de partager les richesses générées par l'exploitation minière avec les parties prenantes aussi bien niveau national que dans la Région du Sahel. «Ces bourses de citoyenneté aux bacheliers contribuent à la formation d'un vivier d'experts dans le domaine technique émergent, compétitif sur le marché national et international du travail et participent au développement du Burkina», a-t-il précisé. Le premier responsable de IAMGOLD ESSAKANE SA a invité les bénéficiaires des bourses à cultiver l'excellence tout au long de leur cursus et de leur vie professionnelle. «Avec ces



bourses, vous avez une bonne longueur d'avance et vous devez bien l'exploiter», a indiqué Tidiane Barry.

« Un geste de la mine Essakane qui participe à la résilience du peuple burkinabè »

Le **Pr Adjima THIOMBIANO**, Ministre en charge de l'Enseignement supérieur a traduit sa reconnaissance à IAMGOLD Essakane SA pour sa citoyenneté car au-delà des obligations réglementaires la compagnie accompagne l'Etat sur des projets majeurs tels que ce programme des bourses. Le ministre a salué un geste de la mine Essakane qui participe à la résilience du peuple burkinabè. «J'espère que ces actions vont se pérenniser et que toutes les sociétés minières vont suivre l'exemple», a souhaité le ministre en charge de l'Enseignement supérieur.

Quant à la représentante des bénéficiaires, **Aicha BIDIGA**, elle a traduit toute leur gratitude à IAMGOLD ESSAKANE SA qui leur permet de se former et de poursuivre leur cursus universitaire dans de meilleures conditions d'études. Aicha et ses camarades tous contents, ont pris l'engagement d'exploiter ces bourses à bon escient et d'être des modèles pour leurs cadets.

La mise en œuvre du programme éducatif Bourse IAMGOLD ESSAKANE SA 2022 permettra de former des jeunes burkinabè meilleurs diplômés au baccalauréat. Dans le secteur de l'éducation, IAMGOLD ESSAKANE SA a eu de précédentes initiatives de bourses d'excellence et des bacheliers plein d'ambitions ont vu leurs études prises en charge dans des universités canadiennes par la société minière IAMGOLD ESSAKANE SA.



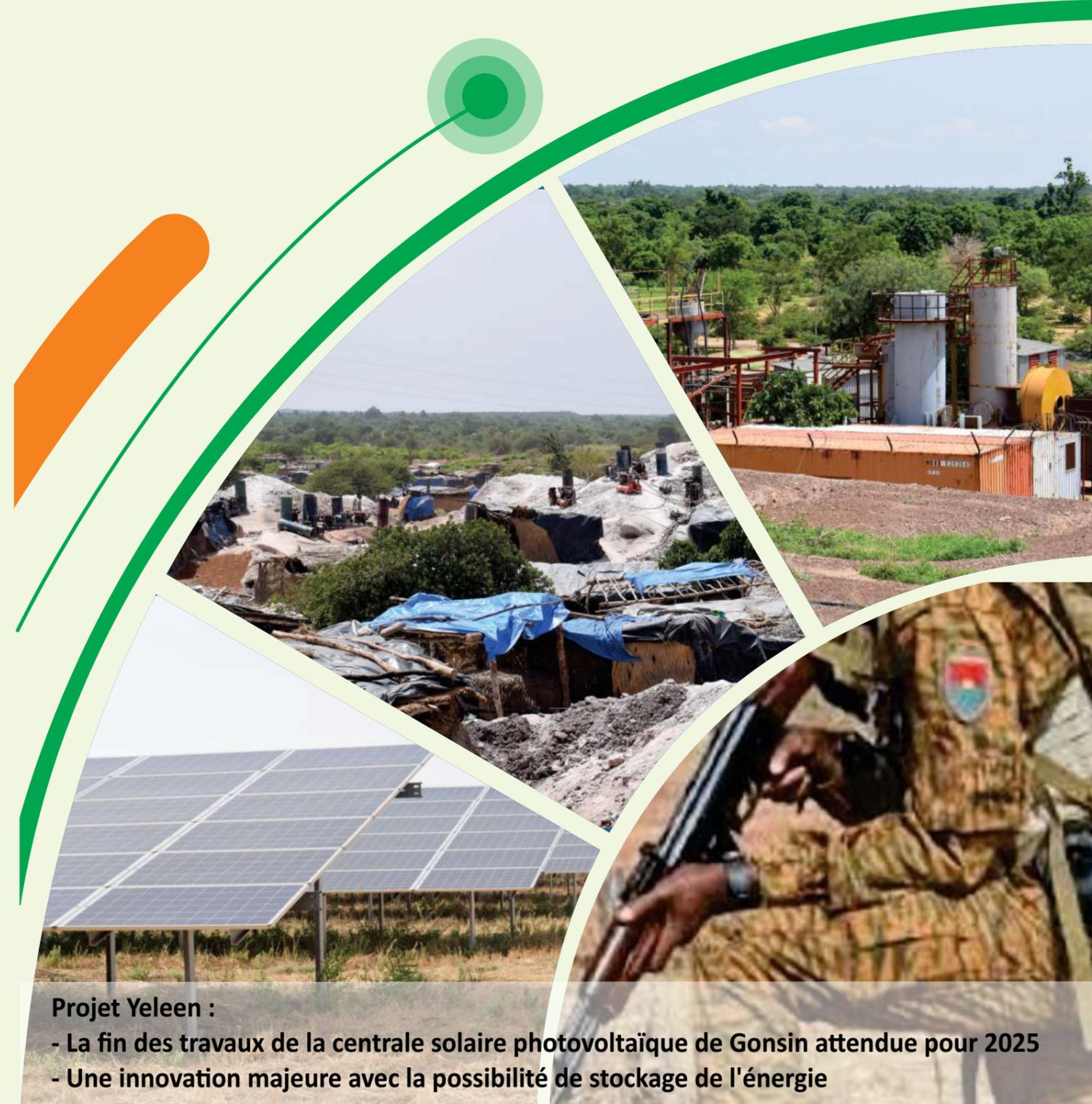
Ministère de l'Énergie,
des Mines et des Carrières

MinEnergieMag

MAGAZINE TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS DU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES CARRIÈRES-BURKINA FASO

Numéro double : Janvier-Juin 2023/002/003

EXPLOITATION MINIÈRE AU BURKINA FASO LA RÉSILIENCE COMME LEITMOTIV



Projet Yeleen :

- La fin des travaux de la centrale solaire photovoltaïque de Gonsin attendue pour 2025
- Une innovation majeure avec la possibilité de stockage de l'énergie

Sommaire



Ministère de l'Énergie,
des Mines et des Carrières

Edito.....3

Actualités.....4-22

Interview.....23-24

Initiatives.....25-29

Carnet d'audiences.....31

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Simon-Pierre BOUSSIM
Ministre de l'Énergie de Mines
et des Carrières

DIRECTEUR DE PUBLICATION DELEGUE

Jean-Baptiste KABORE
Secrétaire Général

COORDONNATEUR DE REDACTION

Ramodogwendé Hippolyte SAWADO
Directeur de la Communication
et des Relations Presse

COMITE DE REDACTION

Tièlè Innocent KAMBIRE
Fanta KANDO
Seydou ZON
Yentéma Yolande LOMPO
Ibrahim ZAMPALIGRE
Dramane TRAORE

CREDITS PHOTOS

DCRP/MEMC

IMPRESSION

Imprimerie Sang neuf

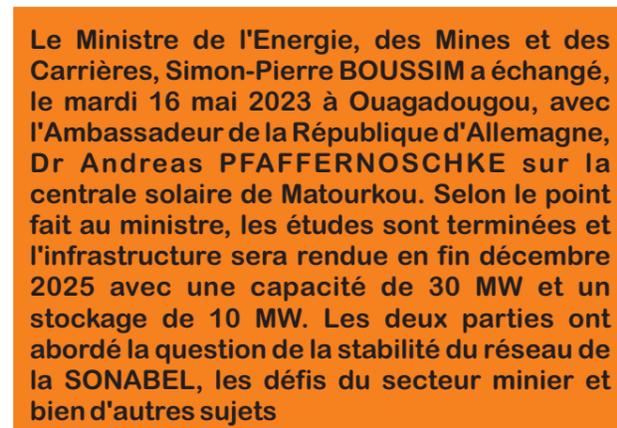
Adresses

E-mail : dcrp@mines.gov.b
www.energie-mines.gov.b
[facebook.com/Ministere de l'Énergie,
des Mines et des Carrière-Burkina Faso](https://facebook.com/Ministere.de.l.Energie.des.Mines.et.des.Carriere-Burkina.Faso)

CARNET D'AUDIENCES



Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Simon-Pierre BOUSSIM, a reçu, en audience, le vendredi 12 mai 2023, l'Amicale des anciens travailleurs du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina Faso (BUMIGEB). Elle est venue rendre une visite de courtoisie au ministre et lui présenter les objectifs de l'association et exprimé leur disponibilité à l'accompagner pour la réussite de sa mission.



Le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Simon-Pierre BOUSSIM a échangé, le mardi 16 mai 2023 à Ouagadougou, avec l'Ambassadeur de la République d'Allemagne, Dr Andreas PFAFFERNOSCHKE sur la centrale solaire de Matourkou. Selon le point fait au ministre, les études sont terminées et l'infrastructure sera rendue en fin décembre 2025 avec une capacité de 30 MW et un stockage de 10 MW. Les deux parties ont abordé la question de la stabilité du réseau de la SONABEL, les défis du secteur minier et bien d'autres sujets



Le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Simon-Pierre BOUSSIM a reçu la Directrice générale d'Essakane SOLAR, Dr Emma Marie Blanche KANTIONO venue présenter sa structure, spécialisée dans la production d'énergie solaire. Une délégation de WEST AFRICAN RESSOURCES s'est également entretenu avec lui sur le projet Kiaka en cours de développement, la mine de Sanbrado, le contenu local, l'aspect sécuritaire. C'était le mardi 31 janvier 2023 à Ouagadougou.



L'Association des retraités de la Société nationale d'électricité du Burkina (SONABEL) a remis un chèque au ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Simon-Pierre BOUSSIM, le jeudi 27 avril 2023 à Ouagadougou. Ce chèque d'un montant de 1 740 000 F CFA est, selon le président de l'Association, Gnoumato OUATTARA, leur contribution au Fonds de soutien patriotique.





SERVICE DÉPANNAGE

Avec les numéros WhatsApp de la SONABEL, déclarer une panne c'est : Simple, Sûr et Rapide !

OUAGADOUGOU : 25 31 37 20
BOBO-DIOULASSO : 20 98 49 53

SERVICE DISPONIBLE
24/24 • 7J/7



Numéro vert :
80 00 11 30

Mot du Ministre



Chers lecteurs, chers partenaires,

L'année 2023 débute avec de nombreux défis dont le plus urgent pour tous, demeure sans conteste, la sécurité, talon d'Achille de tout projet de développement. Le Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières dont MinEnergieMag est la vitrine par excellence de ses actions, signe par cette parution son premier numéro de l'année 2023. Le fil conducteur est le thème développé par le 1^{er} Conseil d'Administration du secteur ministériel (CASEM) à savoir : « Impact de la crise sécuritaire sur les activités des industries extractives : enjeux, défis et perspectives ». En effet, la résilience prônée lors de ce CASEM, n'est pas seulement la résistance dans cette guerre qui nous est imposée, mais notre confiance en un avenir prometteur dont le fondement réside dans nos choix et nos actions d'aujourd'hui. En rappel, le Burkina Faso a produit en 2022, 58,108 tonnes d'or avec une estimation de vente de 2 084,760 milliards de FCFA ; 46 787 tonnes de Zinc pour 34 milliards de FCFA. Pour les substances de carrières, les productions sont de l'ordre de 1 458 000 m³. Dans le domaine de l'Energie, la mise en œuvre de la stratégie nationale prévoit un accès aux services énergétiques de qualité de 552 localités rurales et 1 472 km de lignes.

Ces résultats atteints en 2022 malgré un contexte sécuritaire difficile sont, certes, en deçà des attentes des populations et des prévisions du ministère et l'année 2023 nous commande de consolider ces acquis et mieux, les dépasser pour le bonheur de tous. C'est ainsi que sur les 10 mines en exploitation, le gouvernement entend renforcer la sécurité de concert avec les industries extractives, ouvrir de nouvelles mines dont deux dans un bref délai. Par ailleurs, dans la stratégie de reconquête du territoire national, le gouvernement entend reprendre les 11 mines fermées, des mains des terroristes afin d'assécher les importantes sources de financement de ces derniers.

En un mot comme en mille, la sécurité est la condition sine qua non de tout projet de développement. Et pour réussir sa mission malgré la situation sécuritaire difficile que connaît le pays, le ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières a affirmé la nécessité de réformes dans le secteur minier. Le Chef de l'Etat, son Excellence Ibrahim TRAORE a, lui aussi embouché la même trompette lors de l'interview qu'il a accordée à la télévision nationale du Burkina et Canal3 le jeudi 4 mai 2023. Il s'agit, parlant de ces réformes, de la relecture du code minier, la construction de raffineries de minerais, la création d'exploitations artisanales semi-mécanisées dans le but de constituer des réserves d'or. Cela permettra de porter le développement socioéconomique de notre pays, le Burkina Faso, vers des cimes jamais atteints.

Mon département inscrit, dans la dynamique de résilience à la crise sécuritaire, une ressource humaine qualifiée et engagée, un appareillage juridique conséquent, un partenariat soucieux de nos intérêts communs.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Simon-Pierre BOUSSIM
Ministre de l'Energie, des Mines
et des Carrières

Le Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières, Simon-Pierre BOUSSIM, a présidé l'ouverture des travaux de la 1re session ordinaire du Conseil d'administration du secteur ministériel (CASEM) de l'année 2023 de son département, le jeudi 13 avril 2023 à Ouagadougou. Il est placé sous le thème « Impact de la crise sécuritaire sur les activités des industries extractives : enjeux, défis et perspectives »

Ce CASEM a pour objectif l'examen et la validation du rapport d'activités de l'année 2022 du ministère ainsi que la projection des perspectives pour l'année 2023. Du rapport, il ressort qu'en dépit des défis sécuritaires qui ont entravé l'exécution à bonne date de certaines activités, le département est parvenu au 31 décembre 2022, à des taux moyens d'exécution physique et financière respectivement de 69,47 % et de 78,30 %. Une performance saluée par le Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières, Simon-Pierre BOUSSIM qui, a une fois de plus saisi cette opportunité pour féliciter l'ensemble de ses collaborateurs qui n'ont ménagé aucun effort pour l'accomplissement de leurs missions. « J'exhorte, par la même occasion, chacun de vous à garder à l'esprit que si des efforts louables ont été certes accomplis, il n'en demeure pas moins que, face aux exigences de l'heure, les défis à relever demeurent immenses pour notre secteur » a-t-il indiqué.



Pour le Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières, Simon-Pierre BOUSSIM, malgré la fermeture de certaines mines due à l'insécurité, les perspectives pour le secteur sont bonnes.

C'est pourquoi, il les a invités à redoubler d'efforts pour faire des secteurs de l'Energie, des Mines et des Carrières, les clés de la relance économique du Burkina Faso.

La présente session du CASEM se tient dans un contexte de crise sécuritaire que vit notre pays depuis 2015 entraînant la fermeture de certaines mines, le ralentissement des activités minières et énergétiques et la suspension des opérations de

certaines partenaires techniques et financiers dans le cadre de l'exécution des projets et programmes.

Pour Simon-Pierre BOUSSIM, en choisissant de se



Les participants au CASEM ont fait des propositions pour améliorer la performance du MEMC en 2023.

pencher sur le thème « Impact de la crise sécuritaire sur les activités des industries extractives : enjeux, défis et perspectives », il s'agira pour les acteurs du ministère et les partenaires de définir les voies et moyens pour limiter les impacts néfastes, pour de meilleures perspectives qui découleraient de l'amélioration de la situation sécuritaire. D'après le premier responsable en charge des mines, les perspectives pour le secteur sont bonnes, malgré les nombreux soubresauts, de nouvelles mines sont annoncées. Il s'agit entre autres de Bomboré entrée en production le 12 octobre 2022, Opor en phase de construction, Yimiougou et Poura qui sont en attente de permis d'exploitation et de Taparko en reprise avec un nouveau partenaire. Pour les mines de Manganèse de Tambao et d'or de Inata, le gouvernement a autorisé la cession des actifs miniers de l'Etat aux filiales de la société AFRO-TURK en Conseil des ministres du vendredi 10 mars 2023. Concernant la mine de Zinc de Perkoa, le ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières, Simon-Pierre BOUSSIM a assuré que son département est à pied d'œuvre pour la relance de ce projet. Avant de conclure, il a rassuré que les efforts se poursuivent afin qu'en 2025, l'impact de l'industrie extractive sur les autres secteurs de l'économie soit significatif pour un développement socio-économique durable du Burkina Faso.

Seydou ZON

La Direction générale du cadastre minier (DGCM) a démarré, le samedi 29 avril 2023 à Kaya, une série de sensibilisations sur la réglementation minière, relative à la gestion des titres miniers et autorisations, au processus de perception et de répartition des taxes superficielles. Elles se poursuivront dans à Ziniaré dans la région du Plateau central.

C'est le Secrétaire général dans la région du plateau central, Inoussa KABORE qui a donné le top de départ des activités en présence du représentant du Directeur général du cadastre minier, Tousma DODBZANGA.



Après les communications à Kaya, des questions ont été posées, des recommandations et suggestions formulées

L'idée de cette activité est de sensibiliser certaines collectivités qui ont tendance à percevoir les taxes au plan local sur des activités minières. Et la DGCM entend expliquer aux participants le rôle des collectivités territoriales dans le processus d'octroi des autorisations d'exploitation artisanales des substances de Mines et/ou des carrières. Il s'est agi aussi de permettre la vulgarisation du contenu de la loi n°36-2015 portant code minier du Burkina Faso et ses textes d'application. Destinées aux représentants des structures décentralisées et déconcentrées, aux promoteurs miniers, aux autorités coutumières et religieuses de la région du Centre Nord, ces séances de sensibilisation vont se poursuivre dans la région du Plateau central.

Afin de permettre aux participants de mieux comprendre, des communications ont ponctué les travaux. La première animée par Safiatou ROUAMBA pour présenter le

cadastre minier et une autre sur la gestion des titres miniers et autorisations développée par le Directeur des affaires juridiques et du contentieux, Tousma DODBZANGA. Le Directeur des titres miniers et autorisations, Augustin SEBGO lui s'est chargé d'entretenir les participants sur les procédures d'octroi des titres miniers, les typologies de transaction des titres miniers et autorisations, les structures intervenant dans le processus d'octroi des titres miniers et autorisations, les obligations des détenteurs, le processus de maintien et de prorogation de la vie des différents permis. Le mécanisme de perception et de répartition des taxes superficielles, leur liquidation et leur répartition égalitaire était le dernier thème abordé. Développé par François KABRE, il a révélé que la région du Centre-Nord a reçu 512 413 913 F CFA de la répartition des taxes collectées en 2021 et réparties en 2022.

Les communications ont été suivies de questions. Des recommandations et suggestions ont été, également, formulées au terme des travaux. Il y a la révision du cadre juridique qui régit la réglementation, la mise en place d'une prescription environnementale et l'établissement d'un diagnostic pour mieux comprendre la



Photo de famille des participants à l'atelier de Ziniaré

grogne sociale des populations des communes abritant les mines, entre autres.

Yentéma Yolande LOMPO

Une mission de la Direction Générale de l'Energie (DGE) et de la Société nationale d'électricité du Burkina Faso (SONABEL) s'est rendue du 24 au 29 avril 2023 sur les sites de construction des centrales solaires de Kodéni et de Pâ. Elle a également visité les mini-centrales solaires installées dans les Centres médicaux avec antenne chirurgicale (CMA) dans les Hauts-Bassins pour voir l'état d'avancement des travaux de construction des centrales et la fonctionnalité des mini-centrales.

Cette mission s'inscrit dans le cadre du suivi évaluation des travaux de construction des centrales solaires en Partenariat Public-privé au Burkina Faso. Selon le responsable du site Africa REN pour le projet koden solar, Lassina SANOU, le taux d'exécution physique des travaux est à 100%. « Actuellement nous allons démarrer la phase des tests de fonctionnement de la centrale, estimés entre trente à quarante-cinq jours » a-t-il rassuré. La centrale solaire de kodéni a une puissance installée de 38 MWc et va injecter 30 MW sur le réseau national interconnecté. Et de l'avis des responsables du projet, elle sera la plus grande centrale solaire photovoltaïque au Burkina Faso utilisant le système de tracking. Cela va permettre



Cette sortie a permis de voir l'état d'avancement des travaux de construction de la centrale solaire de Kodéni

d'optimiser la conversion de l'énergie solaire en énergie électrique. Cette sortie de supervision a également permis à l'équipe de mesurer l'état de mise en œuvre de la responsabilité sociétale de

Africa REN pendant la phase de construction de la centrale. Le chargé des relations communautaires du projet kodéni solar, Alpha DAO, a affirmé que le centre de santé et de promotion sociale (CSPS) de logofourouso a été réhabilité et électrifié au solaire pendant cette phase et un CEG est actuellement en construction l'école primaire publique de Matourkou. La délégation s'est ensuite rendue sur le site de la centrale de Pâ où elle a pu apprécier le niveau d'avancement des travaux. Mis en œuvre par Urbasolar, les travaux avancent avec satisfaction selon le responsable qualité Serigne DIONE. Il a indiqué que si tout se déroule comme prévu, l'injection partielle sur le réseau sera pour juillet prochain. Il a assuré que les actions prévues dans le protocole en ce qui concerne la RSE ont été exécutées à 85%.



Les bénéficiaires des mini-centrales ont soumis leurs préoccupations à la mission

Après les grandes, ce sont les mini-centrales solaires installées dans les CMA de Dandé, Dô et Dafra ainsi que celle installée à l'institut supérieur des sciences de la santé (INSSA) de Bobo-Dioulasso qui ont été visitées. La mission a échangé avec les bénéficiaires et recueilli leurs préoccupations liées aux fonctionnements des systèmes. Ils ont relevé le fonctionnement manuel du système, le manque de personnel formé pour les maintenances mineures et le fait que le système soit connecté à des bâtiments énergivores. Des difficultés que la mission entend résoudre avant la rétrocession des infrastructures aux bénéficiaires.

Seydou ZON

Le Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières, Simon-Pierre BOUSSIM, était dans la matinée du mardi 14 mars 2023, devant les députés de l'Assemblée législative de Transition (ALT) pour apporter la réponse du Gouvernement à la question orale avec débat de l'honorable député Youssouf OUEDRAOGO. Elle était relative aux conséquences de la fermeture ou de l'abandon des sites miniers et d'orpaillage du fait de l'insécurité générale aggravée par le terrorisme.

La question de l'honorable député Youssouf OUEDRAOGO a porté sur l'ampleur des manques à gagner liés à la perturbation de l'activité minière du fait des attaques terroristes, les solutions envisagées par le gouvernement afin de fortifier les sites d'orpaillage et la stratégie résiliente de protection des sites miniers déployée par le gouvernement. Devant les députés de l'ALT, le Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières, Simon-Pierre BOUSSIM a apporté des éléments de réponse à ces préoccupations.

Après un bref aperçu du contexte de l'exploitation minière au Burkina Faso, le chef du département en charge des Mines a situé ces conséquences à plusieurs niveaux.



Selon le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Simon-Pierre BOUSSIM, des réflexions ont été menées par son département pour juguler les effets de la crise sécuritaire et des réformes sont en cours.

Le Ministre Simon-Pierre BOUSSIM a expliqué que la production d'or a baissé, passant de 66, 858 tonnes en 2021 à 57, 675 tonnes en 2022, soit une baisse de 13, 73%. Cela a entraîné une baisse des recettes au profit de l'Etat et des collectivités territoriales. Il a aussi mentionné la réduction des revenus des ménages, l'occupation et l'exploitation des sites abandonnés par des groupes armés terroristes et le risque d'augmentation du grand banditisme et du ralliement des acteurs (exploitants miniers artisanaux) aux groupes armés terroristes. À entendre le Ministre BOUSSIM, il a été aussi

constaté une baisse du niveau de recouvrement des années 2021 et 2022, de six milliards francs CFA et de deux milliards, soit en moyenne 65 % et de 52 % respectivement au titre des royalties et du Fonds minier de développement local (FMDL) sur l'ensemble des sociétés minières impactées par l'insécurité. Il a par ailleurs affirmé que la fermeture des sites miniers industriels a mis en chômage au moins 2 500 employés.



Les députés de l'Assemblée législative de Transition (ALT) ont apprécié les réponses apportées par le Ministre Boussim.

Dans sa réponse, le ministre a rassuré la représentation nationale que son département s'est donné pour mission de rassurer les industriels, les artisans miniers, de les accompagner dans la sécurisation de leurs installations et de leurs approvisionnements. Le Ministre en charge des Mines Simon-Pierre BOUSSIM a soutenu que des réflexions ont été menées par son département pour juguler les effets de la crise sécuritaire. Il s'agit entre autres des projets de textes de réformes du secteur minier, notamment ceux en lien avec la sécurisation des sites miniers qui sont en cours d'adoption, du renforcement de toutes les mines par les FDS et de matériels de surveillance tels que les Drones et les caméras infra-rouges et du renforcement de l'escorte des convois de ravitaillement des sites miniers. S'agissant de la stratégie résiliente de protection des sites miniers, Simon-Pierre BOUSSIM a affirmé qu'elle est portée par plusieurs structures publiques dont l'Office National de Sécurisation des Sites Miniers (ONASSIM), la Brigade nationale anti-fraude de l'or (BNAF) dont les actions viennent en complément de la dynamique plus globale de sécurisation du territoire conduite par les forces de défense et de sécurité.

Pour terminer, le Ministre de l'Énergie, des Mines et des carrières, Simon-Pierre BOUSSIM a rassuré que le gouvernement a clairement fait de la sécurisation du territoire sa priorité stratégique. L'amélioration de la sécurité étant, selon lui, essentielle pour garantir un environnement propice à l'exploitation du riche potentiel minier du Burkina

Seydou ZON

Le Premier Ministre, Apollinaire Joachimson KYELEM de Tambéla a procédé au lancement du Projet Yeleen, le jeudi 23 mars 2023 à Gonsin. Il avait à ses côtés le ministre de l'Énergie des Mines et des Carrières, Simon-Pierre Pierre BOUSSIM, et les partenaires techniques et financiers du projet. D'un coût global de plus de 141, 6 millions d'Euros, soit près de 93 milliards de FCFA, le Projet Yeleen est placé sous la tutelle technique du ministère en charge de l'énergie.

Le Burkina Faso dispose d'un important gisement solaire avec un rayonnement de 5,5 kilowattheures par mètre carré et par jour qui, associé aux autres types d'énergies pourrait rendre le mix énergétique très intéressant, moins coûteux et non polluant. La pose de la première plaque solaire de cette centrale photovoltaïque de Gonsin, entrant dans le cadre du projet YELEEN, traduit donc la ferme volonté des autorités du Burkina Faso de faire de l'énergie solaire photovoltaïque, le moteur de la croissance économique et sociale.



« Nous espérons d'ici à la fin 2024, injecter l'énergie de cette centrale photovoltaïque dans le réseau national interconnecté » a dit le Ministre Simon-Pierre BOUSSIM

Le projet YELEEN, comporte trois composantes qui consistent à densifier le réseau de distribution pour se rapprocher du client tout en renforçant la capacité des équipes techniques dédiées à la gestion de ladite centrale.

A la fin des travaux, ce sont 300 km de lignes électriques moyenne tension et 800 km de lignes électriques basse tension qui seront construites. La centrale Solaire Photovoltaïque OUAGA NORD-OUEST en plus des trois autres à construire à Diapaga, Dori et Gaoua permettra d'injecter 51 Mwc et de produire environ 92 GWh/an. A terme, la production de ces centrales à réaliser permettra de réduire la dépendance du Burkina Faso vis-à-vis des énergies fossiles très onéreuses et vis-à-vis des approvisionnements étrangers. Contrairement à la centrale solaire de Zagtoui, l'innovation technologique majeure du Projet



Le Premier ministre, Apollinaire Joachimson KYELEM de Tambéla, a posé le premier panneau de la Centrale

Yeleen est la possibilité de stockage de l'énergie produite. « Ce qui constitue un avantage comparatif très important » a indiqué le Directeur général de la SONABEL, Daniel SERME. L'Union Européenne, l'Agence Française de Développement (AFD) et la Banque Africaine de Développement (BAD), contribuent sous forme de dons et/ou de prêts à hauteur d'environ 132,12 millions d'Euros. Les contributions de l'Etat burkinabè et de la SONABEL ont permis de boucler le financement de cet important projet et d'augmenter de 12 % les capacités de la SONABEL. Cependant, le ministre Simon-Pierre BOUSSIM a soutenu qu'il y a eu un retard dans la réalisation de ce projet qui est prévu pour être livré en 2025. « Nous espérons d'ici à la fin 2024, injecter l'énergie de cette centrale photovoltaïque dans le réseau national interconnecté et permettre à plus de 110 000 personnes d'avoir accès à l'électricité », a-t-il souhaité.

Pour sa part, le Premier ministre a appelé les entreprises commises à la tâche au strict respect des délais d'exécution et a instruit le ministère en charge de l'énergie de bien suivre ce projet afin de concilier qualité, efficacité et efficacité.

Yentéma Yolande LOMPO



La cérémonie a été rehaussée par la présence de plusieurs membres du gouvernement

Le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Simon-Pierre BOUSSIM a visité la centrale solaire photovoltaïque de Zagtoui et les centrales thermiques de Komsilga et de Kossodo. En plus de toucher du doigt les réalités de ses travailleurs, il s'agissait pour lui de les encourager pour les efforts consentis pendant cette période de pointe. C'était le vendredi 24 mars 2023 à Ouagadougou.

La première étape de cette tournée était la centrale solaire photovoltaïque de Zagtoui de 33 Mwc, construite sur 60 ha avec un projet d'extension. Après des échanges avec les premiers responsables, le ministre a eu droit à une visite guidée de quelques installations. De là-bas, le cap a été mis sur Komsilga, une centrale thermique. Là, également, le ministre Simon-Pierre BOUSSIM a été briefé avant de faire le tour de certains compartiments de ce site dans un tintamarre de bruit des groupes qui vrombissaient. A Kossodo, ce fut le même périple et le premier responsable du département de l'énergie a été subjugué par tout ce qu'il a pu voir et entendre.

« Nous avons l'habitude de dire que l'eau c'est la vie. Vous m'avez démontré que l'énergie c'est la vie avec des qualités exceptionnelles. Vous faites la fierté des Burkinabè sur la base de vos compétences,



Le Ministre Simon-Pierre BOUSSIM à son arrivé à la Centrale de Komsilga a salué le personnel qu'il a trouvé.

votre disponibilité et votre engagement au travail ». Ce sont là quelques mots que le ministre a inscrit sur le livre d'or de la centrale de Kossodo. Sorti pour, d'une part, voir les installations et toucher du doigt les efforts des travailleurs, le ministre en charge de l'énergie entend d'autre part, leur témoigner sa reconnaissance et faire comprendre aux Burkinabè les efforts que ceux-ci fournissent. Il a exprimé sa satisfaction de les avoir comme collaborateurs et les a encouragés à plus d'engagement « pour faire de l'énergie, un bien vulgaire accessible à tous au Burkina Faso ».



A la dernière étape de cette journée, Kossodo, il faisait déjà nuit.

Le Directeur général de la SONABEL, Daniel SERME a affirmé que des défaillances sur les lignes d'interconnexion pourraient survenir et entraîner des perturbations dans la fourniture de l'électricité. Il a tout de même assuré que ses équipes ont pris des dispositions pour faire face à cette période de chaleur qui s'annonce. « Nous avons un ensemble de possibilités d'approvisionnement notamment les interconnexions qui vont nous permettre de satisfaire une partie de la demande, la production locale qui se traduit en productions thermique, hydroélectrique et solaire. Tout cela mis ensemble nous permettra de satisfaire la demande, surtout dans la journée », a-t-il indiqué.

Tielmè Innocent KAMBIRE

**« PRÈS DE 100% DES EXPLOITANTS DE LA MINE DE OREZONE BOMBORÉ SONT DES BURKINABÈ »
DIXIT SIMON-PIERRE BOUSSIM**

Le Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières (MEMC), Simon-Pierre BOUSSIM a visité les sociétés minières de Orezone Bomboré et de SOMISA dans la région du Plateau central, le samedi 25 mars 2023. Cette sortie du Ministre vise essentiellement à encourager ces mines qui continuent leurs activités d'exploitation malgré le contexte sécuritaire difficile.

Le secteur minier, à l'instar de plusieurs autres, est durement éprouvé par l'insécurité que connaît le Burkina Faso depuis quelques années. Cette situation a malheureusement entraîné l'arrêt ou la fermeture de plusieurs sociétés d'exploitation de l'or du pays. Parmi celles qui continuent leurs activités, figurent Orezone Bomboré et la Société des mines de Sanbrado (SOMISA) « Ces sociétés, comme tant d'autres, sont restées résilientes, nous nous devons donc de passer les féliciter et les encourager », a laissé entendre Simon-Pierre BOUSSIM.



Le Ministre a félicité les responsables de la mine d'or d'Orezone Bomboré

C'est accompagné de ses plus proches collaborateurs et des autorités de la région du Plateau central que Simon-Pierre BOUSSIM a entrepris cette visite des deux sociétés minières. La mine de Orezone Bomboré SA, première à recevoir le MEMC, connaît une particularité qui est la mise en œuvre du local content, a signalé le Ministre en charge des Mines « Près de 100% des exploitants de cette mine sont des Burkinabè. Cela parce que l'opérateur minier est un national, ce qui est une première dans notre pays et est par conséquent à saluer. », s'est-il réjoui. Cet opérateur minier est la Société Sila Equipement et BTP SA (SEB). Selon Etienne TIENDREBEOGO, chef de projet par intérim de cette société, « SEB travaille avec un effectif de 618 employés.

Elle a formé plus de 207 personnes dans plusieurs métiers de mine et 188 personnes ont été employées directement par la SEB».



La coulée d'or à la Société des mines de Sambrado (SOMISA)

Après avoir encouragé les acteurs de la société minière Orezone Bomboré SA, le MEMC a mis le cap sur la mine de SOMISA. Cette société est basée à Sambrado, un village situé approximativement à 110 km au Sud-Est de Ouagadougou, dans la commune rurale de Boudry, province du Ganzourgou. Connaissant une crise dans sa gestion depuis le 08 mars 2023, les activités d'exploitation du minerai de SOMISA ont repris grâce à l'intervention des autorités burkinabè. Le Ministre a saisi l'opportunité de cette visite pour exhorter les responsables de cette société à travailler à la cohésion avec ses employés et les populations de la localité. En plus de la mine à ciel ouvert, SOMISA exploite une mine souterraine de plus de 400 mètres de profondeur. Un sous-sol qu'a visité le Ministre afin d'y constater l'effectivité des mesures de sécurités prises dans son exploitation. « Il était important pour nous de nous assurer des dispositions que la mine a prises pour éviter une catastrophe comme celle que nous avons connue sur le site d'exploitation de zinc de Perkoa », a-t-il affirmé.

Le clou de la visite de la mine aura été la coulée d'or que le ministre BOUSSIM a piloté en présence des premiers responsables de SOMISA.

C'est par la signature du livre d'or de la Société des mines de Sambrado que le Ministre en charge des Mines a mis fin à la visite du jour.

Fanta KANDO

SALMA MINING SA SIGNE UNE CONVENTION AVEC L'ETAT BURKINABÈ

Le président directeur général de la société minière Salma mining SA, Mahamoudou OUEDRAOGO a signé une convention d'exploitation avec l'État burkinabè représenté par le ministre de l'énergie, des Mines et des carrières, Simon-Pierre C'était le jeudi 8 juin 2023 à Ouagadougou.

Le 23 mars 2021, par décret n°2021-0145/PRES/PM/MINEFID/ MMC/MEEVCC, le gouvernement burkinabè a octroyé un permis d'exploitation industrielle de grande mine d'or à la société SALMA Mining SA, dans les communes de Legmoïn et de Gbomblora, provinces du Nounbiel et du Poni, Région du Sud-Ouest.

La présente signature de convention a pour objet de préciser les droits et obligations des parties, définis dans le code minier, et de garantir à l'investisseur la stabilité des conditions qu'elle énumère expressément, notamment au titre de la fiscalité et de la réglementation des changes. Elle aura des retombées au niveau de l'Etat de plus de 17 milliards de recettes fiscales et pour le compte du Fonds minier de développement local et du Fonds de



Echange de parapheurs entre le Ministre Simon-Pierre BOUSSIM et Le Président directeur général de la société minière SALMA MINING SA, Mahamoudou OUEDRAOGO

réhabilitation de plus d'un milliard chacun. Selon le Chef du département, ouvrir une mine est un motif de satisfaction. Cela permet de matérialiser la résilience de la recherche de lendemains meilleurs pour les Burkinabè.

Par conséquent, soutient-il, « voir un national se lancer dans la production d'exploitation industrielle est un motif de satisfaction. Nous encourageons les nationaux à s'insérer dans le maillon de la chaîne de produits d'exploitation des sociétés minières, que ce soit en sous-traitance ». Tout en remerciant les autorités qui ont fait confiance à cette mine à ciel ouvert, dirigée par des nationaux avec des capitaux nationaux, SALMA Mining SA s'engage à respecter scrupuleusement la réglementation nationale, l'environnement et être une société citoyenne aux dires du Directeur général adjoint de cette société, Pascal DIENDIERE. D'une durée de vie de 6 ans, l'exploitation de cette mine permettra également la création de 410 emplois dont 110 emplois directs et 300 emplois indirects. Avec des réserves totales estimées à 3 180 000 tonnes de minerais pour une production de 5,287 tonnes d'or attendue, Salma Mining SA, qui se lance dans l'exploitation de l'or, couvre une superficie de 4,78 km².

La vision du chef de l'Etat expliquée par le ministre BOUSSIM à l'occasion, est de faire en sorte que l'or du Burkina Faso profite davantage aux burkinabè. C'est pourquoi, le Conseil des ministres en sa séance du 07 juin 2023 a autorisé la mise en place de 7 mines semi- mécanisées qui seront exploitées à travers l'ANEEMAS. Cette décision vise à permettre à cette structure de signer des conventions avec des privés burkinabè dans le but de moderniser le secteur minier artisanal et de promouvoir le contenu local à l'effet de faire des champions nationaux, des modèles d'investissements au Burkina Faso. Cette autorisation permettra également à l'Etat de disposer davantage de ses ressources aurifères qui, à terme pourraient lui permettre de constituer des réserves d'or et d'augmenter par la même occasion la chaîne de valeur ajoutée. Aussi, « la mise en place des mines semi-mécanisées permettra de lutter efficacement contre les risques de pollution dues à l'usage des produits chimiques par les artisans miniers » a conclu le Ministre en charge des mines.

Yentéma Yolande LOMPO

Le Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières, Simon-Pierre BOUSSIM, a lancé, le jeudi 16 février 2023 à Ouagadougou, le Projet national du Burkina Faso dans le cadre du Programme Mini-réseaux pour l'Afrique du FEM/PNUD (PN-AMP). D'un coût global d'environ 1 087 000 000 F CFA, le PN-AMP s'exécutera sur une durée de quatre (04) ans. Ce projet est placé sous la tutelle technique du Ministère en charge de l'énergie et logé au sein de l'Agence Burkinabè d'Electrification Rurale (ABER).

L'objectif général visé à travers ce projet est de soutenir l'accès à l'énergie propre en augmentant la viabilité financière et en promouvant l'investissement commercial à grande échelle dans les mini-réseaux solaires photovoltaïques au Burkina Faso. Dans son mot, le Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières, Simon-Pierre BOUSSIM, a signifié



Selon le Ministre Simon-Pierre BOUSSIM, la particularité de ce projet est qu'il va permettre à plusieurs populations situées dans les localités hors réseau d'avoir accès à une électricité propre

l'importance du secteur de l'énergie, à l'atteinte des objectifs de la Politique Nationale de Développement du Burkina-Faso. Pour lui, l'énergie contribue à améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité. A travers, cet objectif, deux effets sont attendus par mon département. « Il s'agit de l'accès à l'électricité de moindre coût par les ménages et la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique » a-t-il précisé. Selon le Ministre, la particularité de ce projet est qu'il va



Pour la représentante résidente du PNUD au Burkina-Faso, Dr Elsie LAURENCE-CHOOUNONE, ce projet vient en appui à la politique énergétique du gouvernement burkinabé.

permettre à plusieurs populations situées dans les localités hors réseau d'avoir accès à une électricité propre, durable et à moindre coût. Quant au directeur général de l'ABER, Dr Edmond LANKOUANDE, il a expliqué que la vision de l'ABER à travers ce projet est de disponibiliser de l'énergie moderne, de l'énergie propre qui contribuera à faire avancer les activités en milieu rural. L'objectif pour l'ABER est d'atteindre 50 % d'accès à l'énergie propre et durable en milieu rural d'ici à 2025. Ce qui permettra de rendre l'énergie plus disponible et plus accessible à tous à l'horizon 2030. Selon la représentante résidente du PNUD au Burkina-Faso, Dr Elsie LAURENCE-CHOOUNONE, ce projet vient en appui à la politique énergétique du gouvernement qui vise à promouvoir la production d'énergie à système hybride et plus particulièrement en énergie solaire. Au Burkina Faso, neuf (9) localités rurales, réparties dans six (6) régions que sont les Cascades, la Boucle du Mouhoun, le Centre, le Centre-est, le Nord et le Plateau Central, sont concernées par le projet.

Ibrahim ZAMPALIGRE



D'un coût global d'environ 1 087 000 000 F CFA, le PN-AMP s'exécutera sur une durée de quatre (04) ans.

Le Directeur général de l'Agence nationale d'encadrement des exploitations minières artisanales et semi-mécanisées (ANEEMAS), Wendpanga Aimé NONGKOUNI a présidé la cérémonie de lancement de la formation des artisans miniers en technologies de traitement de minerai sans mercure. L'initiative est du projet « PlanetGold Burkina Faso ». C'était le jeudi 22 juin 2023 à Ouagadougou.

150 artisans miniers ont été formés en traitement de minerai sans mercure, et cela dans l'optique de stimuler et encourager les acteurs du sous-secteur à s'intéresser à ces modules de formation. Une initiative du projet PlanetGold qui vise l'élimination du mercure dans le processus d'extraction de l'or. Appuyée par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), mise en œuvre par l'Organisation des Nations-Unies pour le Développement industriel (ONUDI), elle est exécutée par Artisanal Gold Council (AGC).



Selon le DG de l'ANEEMAS, Wendpanga Aimé NONGKOUNI (à gauche), la formation va mettre à la disposition des entreprises minières semi-mécanisées des compétences pour leurs exploitations

Selon le coordonnateur national de planetGold Burkina, Saidou KABRE, l'ambition à terme est de mettre à la disposition de la chaîne de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE), des ressources humaines qualifiées pour la production artisanale de l'or.

Quant au Directeur général de l'ANEEMAS, Wendpanga Aimé NONGKOUNI, il a révélé que les objectifs poursuivis par cette formation entrent en droite ligne avec la

vision du gouvernement qui entend faire du sous-secteur, un levier du développement de notre pays. Il a donc



Une 3^e composante du projet portera sur la mise en place d'une unité de traitement de minerai sans mercure au profit des artisans miniers

salué cette initiative de planetGold et affirmé la disponibilité du département en charge des mines à accompagner le projet dans ses différentes activités.

La formation est assurée par l'institut de Nouvelle Technologie Appliquée (NTA). Sur les 150 artisans miniers, 100 sont du niveau Certificat de qualification de base (CQB) et 50 de niveau Brevet de qualification professionnelle (BQP) avec une proportion de 40% de femmes. Selon le fondateur de NTA, Yebo WARE, son Institut respectera les référentiels de formation afin de promouvoir des pratiques responsables, respectueuses de l'environnement et de la santé des communautés. Pour lui, elles sont, non seulement bénéfiques pour la santé des artisans miniers et leurs familles, mais vont contribuer également à la protection des écosystèmes environnants et des ressources en eau contre la pollution.

Seydou ZON

le Ministère en charge des Mines, le Ministère en charge des Finances etc. Le fonctionnement sous le modèle consortium assurera à l'Etat une meilleure couverture sécuritaire des sites miniers (industriels, semi mécanisés et artisanaux) et surtout une coordination et une mutualisation des moyens personnel et logistique nécessaire à cet effet. Outre cela, l'ONASSIM a inscrit au titre de l'année 2023, une vulgarisation de ses activités afin de mieux faire connaître la structure et surtout exposer sur les missions qui lui ont été confiées.

MM : Vous avez été installé dans vos fonctions de DG de l'ONASSIM, le 20 janvier 2023. Quelles ont été vos premières actions dans le combat pour la sécurisation des sites miniers ?

SSAT : Créé depuis décembre 2013, l'ONASSIM peine encore à assumer pleinement sa mission après environ dix années d'existence. Cela exprime clairement la consistance des difficultés que la structure rencontre. L'une des difficultés majeures est la mise en œuvre du fonctionnement de l'Office sous le modèle consortium. Il s'agit d'un fonctionnement où l'office est le chef de file et entretient des relations contractuelles avec des partenaires d'exécution que sont les FDS. Ainsi l'ONASSIM sera l'interface unique entre les sites miniers et L'État en termes de sécurisation. Pour ce qui est des sites artisanaux la grande difficulté réside dans le manque d'organisation pour la plupart et aussi à leur nombre pléthorique.

MM : Quelles différences existent-ils dans la sécurisation des sites miniers industriels et ceux artisanaux ?

SSAT : Les différences qui existent dans la sécurisation des sites miniers industriels et ceux artisanaux sont essentiellement d'ordre organisationnel. Pour ce qui est des sites industriels, la sécurisation du personnel, des installations des sites etc. est une priorité vis-à-vis des responsables. Ainsi, ils investissent dans l'acquisition de certains équipements, dispositifs et matériel sécuritaire civil qui

demeurent des propriétés de la mine afin de renforcer la sécurisation de leur site. En plus de cela, les sites miniers industriels sont très bien organisés et disposent d'un schéma clair de sécurisation.

En revanche, s'agissant des sites miniers artisanaux il faudra faire la différence entre ceux disposant d'une autorisation délivrée par les structures habilitées de l'Etat et ceux communément appelés sites sauvages. Les sites artisanaux disposant d'une autorisation sont plus ou moins organisés et ainsi permettent l'élaboration d'un schéma de sécurisation. Quant aux sites artisanaux dits sauvages, la question de sécurisation est très problématique. Ils ne sont pas bien organisés et cela est alimenté par certains acteurs, partisans de l'anarchie sur ces sites afin de développer toutes sortes de réseaux (prostitution, fraude de l'or, criminalité etc.). Cependant, d'autres acteurs militent pour une meilleure organisation afin de permettre un encadrement et une sécurisation de ces sites.

Aussi, autres différences existant entre la sécurisation des sites industriels et ceux artisanaux sont l'effectif pléthorique de ces derniers et leur forte mobilité à savoir leur capacité à apparaître et disparaître au gré de la direction donnée par le filon de l'or selon certains artisans miniers.

Enfin au-delà de cet aspect organisationnel, il faut noter que même si des guides et schémas standards de sécurisation existent, une adaptation en fonction de la spécificité de chaque site, qu'il soit industriel ou artisanal, est indispensable.

MM : Etes-vous parfois amenés à faire usage de la force pour sécuriser un site minier ? Si oui, à quel(s) moment (s) et quelles sont les sanctions encourues par les réfractaires ?

SSAT : Pour le moment, l'office n'a pas fait usage de la force lors de la sécurisation d'un site dont il assure la couverture sécuritaire.

DCRP/MEMC

FACILITER LA COLLABORATION PAR LA SENSIBILISATION

La Direction des affaires juridiques et du contentieux, (DAJC) du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières (MEMC) a organisé du 19 au 23 décembre 2022 à Houndé, province du Tuy, des activités de sensibilisation. Elles visaient à pacifier la cohabitation entre la société minière Houndé Gold Operation SA et les artisans miniers.

En dehors des deux parties réunies à cet atelier, il y avait également des autorités administratives et religieuses, des organisations de la société civile de la province. Dans son allocution, le Chargé de Missions au MEMC, Oumarou MANDE a salué, au nom du Ministre, tous ceux qui ont fait le déplacement. Il a insisté sur l'objectif général de cette activité de la

sociétés minières » du Directeur de l'encadrement technique (DET) de l'ANEEMAS, Abdoul Gafar ROMBA était très attendue. Au-delà des nombreuses questions suscitées, les participants ont souhaité que cette sensibilisation s'étende à d'autres. La question de la responsabilité sociale des entreprises a été abordée par le superintendant-performance sociale de HGO, Touendé OUEDRAOGO. En dernier lieu, le Conseiller technique, Ousmane BARBARI a dévoilé la vision d'ici à 2025 du département en matière d'exploitation artisanale de l'or.

A la fin de l'atelier, presque tous ont proposé la révision du Code minier. Il y a aussi la délimitation de couloirs pour les artisans miniers, la multiplication



Pour certains participants, les incidents sur HGO auraient pu être évités si cet atelier avait eu lieu un peu plus tôt

DAJC. Il s'agit de parvenir à faire taire les divergences entre les exploitants artisanaux de l'or et les sociétés minières et permettre à chaque partie de mener ses activités dans la tranquillité.

"Règlementation minière : droits et devoirs des acteurs" est la communication introductive du Directeur des affaires juridiques et du contentieux, Alain P. YAMEOGO. A sa suite, le Directeur de la cartographie des titres miniers et autorisations Augustin SEBGO a abordé le "Processus d'octroi des titres miniers et autorisations". Elles ont permis aux participants de connaître les démarches à suivre pour exercer dans la légalité. Deux autres communications du Président de la délégation spéciale (PDS) de Houndé, Souleymane DIANDA et du chef de service à la Direction des affaires juridiques et du contentieux (DAJC), Sidiki NACANABO ont révélé l'importance des mines et l'utilisation qui est faite du Fonds minier de développement local (FMDL).

Le thème sur l'« Encadrement de l'artisanat minier : rapports entre exploitants artisanaux d'or et

des cadres de sensibilisation et de dialogue en impliquant les personnes qu'il faut, le respect des us et coutumes, la nécessité du dialogue.

Tielmè Innocent KAMBIRE



L'atelier s'est achevé sur une note d'espoir



CYANURE ET MERCURE

L'UTILISATION DES PRODUITS CHIMIQUES EST INTERDITE DANS L'ARTISANAT MINIER.



CYANURE, MERCURE : VIES EN DANGER

AGENCE NATIONALE D'ENCADREMENT DES EXPLOITATIONS MINIÈRES ARTISANALES ET SEMI MÉCANISÉES



CYANURE



MERCURE



Siège : 27, Avenue du Président Sangoulé LAMIZANA
01 BP 1635 Ouagadougou 01 - Burkina Faso
Tél. : (226) 25 30 87 23
www.aneemas.bf

Nommé Directeur général de l'office nationale de sécurisation des sites miniers, Sidpassamdé Serge Alain TAPSOBA est chargé de coordonner toutes les actions pour sécuriser aussi bien les exploitations industrielles qu'artisanales. Il s'est prononcé sur les missions, les défis et les perspectives de la structure dont il a la charge dans cette interview qu'il a accordé à la Direction de la communication et des relations presse. Lisez plutôt Le Directeur général de l'office nationale de sécurisation des sites miniers Sidpassamdé Serge Alain TAPSOBA : « l'onassim sera l'interface unique entre les sites miniers et l'état en termes de sécurisation ».

"MinergieMag" : Vous avez été installé dans vos fonctions de DG de l'ONASSIM, le 20 janvier 2023. Quelles ont été vos premières actions dans le combat pour la sécurisation des sites miniers ?



Pour le Directeur général de l'office nationale de sécurisation des sites miniers Sidpassamdé Serge Alain TAPSOBA, les différences dans la sécurisation des sites miniers industriels et artisanaux sont essentiellement d'ordre organisationnel

"SIDPASSAMDE SERGE ALAIN TAPSOBA" : Les premières actions ont été d'abord de prendre contact avec les partenaires et collaborateurs (Ministère des mines, chambres des mines du Burkina, l'ANEEMAS, l'ITIE BF, l'ORCADE..), ensuite de procéder au renouvellement des mandats et nominations des membres du

conseil d'administration qui est l'organe d'orientation de l'Office. Puis il a été entrepris une relecture des textes de l'Office (décret portant création et celui portant approbation des statuts particuliers et l'arrêté portant sur l'organigramme) afin de se conformer aux dispositions du décret n 0613 du 24 juillet 2014 portant sur le statut général des Etablissements Publics de l'Etat à caractère Administratif. Outre cela, nous avons poursuivi le contrôle de la mesure de suspension des activités minières artisanales décidée par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et enfin l'élaboration d'un projet de guide de sécurisation des exploitations minières artisanales et à petite échelle (EMAPE) au Burkina Faso avec toutes les parties prenantes. Pour finir, nous avons mené des ateliers de formation des membres des cadres de concertation de Wagnion Gold Opeartion sur la gestion et la prévention des conflits dans le secteur minier et le renforcement des capacités des Officiers de Police Judiciaire des régions du Centre-Est et du Centre-Sud sur le code minier et les infractions en lien avec les exploitations minières.

MM : Quelle est la situation actuelle dans le processus de sécurisation des sites miniers au Burkina Faso?

SSAT : La situation actuelle dans le processus de sécurisation des sites miniers est tributaire de la situation sécuritaire au plan national. Le fonctionnement de l'Office sous le modèle consortium qui va lui consacrer une pleine réalisation de sa mission, passe nécessairement par un processus qui a connu un début d'exécution et se poursuit actuellement. En l'espèce il s'agit notamment de la relecture des textes juridiques de l'ONASSIM (décret portant création et celui portant approbation des statuts particuliers et l'arrêté portant sur l'organigramme, la prise en compte de certaines dispositions dans le code minier...), de l'adoption d'une feuille de route avec des actions et des périodicités bien définies incluant à travers la démarche participative tous les acteurs intervenant dans le domaine des mines à savoir la Direction Générale de la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale, L'Etat-Major Général des Armées,

Le Conseiller technique du ministre de l'Energie des Mines et des Carrières, Emmanuel YAMEOGO a ouvert les travaux d'un atelier sur le projet SANU KURA, le mardi 20 juin 2023 à Ouagadougou. Organisée par l'Alliance pour une mine responsable (ARM), la rencontre avait pour objectif, le partage des résultats et expériences acquises dans le cadre de la Mine Artisanale et à Petite Echelle (MAPE).

Initialement prévu pour 3 ans, le projet SANU KURA a été mis en œuvre de 2019 à mi-2023 dans les régions du Centre-Nord, du Centre-Ouest et du Sud-Ouest du Burkina Faso. Il a permis d'augmenter la contribution de la MAPE au développement humain et rural. Et selon le Coordonnateur Afrique de l'Ouest de l'ARM, Désiré NIKIEMA, plus de 1500 sites d'or artisanaux ont été



Photo de famille des différents acteurs

identifiés et 140 000 emplois directs générés. C'est pour partager les résultats et les acquis du Projet avec l'ensemble des acteurs du paysage minier artisanal et à petite échelle, ainsi que les partenaires techniques et financiers que cet atelier a été organisé. La MAPE occupe environ 44 670 000 de personnes dans le monde et plus d'un million au pays des hommes intègres. Au regard de l'importance de l'activité, des défis socioéconomiques, environnementaux et

sécuritaires, l'Etat burkinabé en collaboration avec l'ARM a entrepris de formaliser et encadrer progressivement la MAPE. « Le projet SANU KURA dont nous parlons aujourd'hui, incarne notre engagement en faveur d'une MAPE responsable et durable », a expliqué le Conseiller technique, Emmanuel YAMEOGO. Pour l'Ambassadeur de la délégation de l'Union Européenne, Wolfram VETTER, le projet SANU KURA est un véritable catalyseur en ce sens qu'il contribue à la réduction des impacts environnementaux. « Nous avons pu constater des résultats concrets dans l'amélioration des revenus des mineurs et de leurs conditions de vie. » s'est-il réjoui.

Yentéma Yolande LOMPO



Le Conseiller technique du ministre de l'Energie des Mines et des Carrières, Emmanuel YAMEOGO (à droite) a ouvert les travaux de l'atelier

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières, Jean Baptiste KABORE, a présidé, l'ouverture des travaux de l'atelier de validation de la stratégie nationale de promotion et de vulgarisation du Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) du Burkina Faso. C'était le mardi 5 avril 2023, à Ouagadougou.

Le Burkina Faso a bénéficié de l'appui de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour l'élaboration de sa stratégie nationale de promotion et de vulgarisation du Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL). Le rapport provisoire de ladite stratégie a été soumis à l'ensemble des acteurs impliqués, le mardi 5 avril 2023 pour adoption. Selon le Secrétaire Général du MEMC, Jean Baptiste KABORE, le document est un projet d'analyse approfondie du sous-secteur national du GPL à travers toute la chaîne de valeurs. Il a indiqué que



Selon le Secrétaire Général, Jean-Baptiste KABORE, la vulgarisation du GPL comme combustible permettra de réduire la déforestation



Les participants ont fait des observations en vue d'améliorer le rapport.

l'objectif global de cette stratégie est d'accroître l'accès des ménages aux services énergétiques modernes, et de réduire la déforestation par la vulgarisation du GPL comme combustible de cuisson moderne.

Pour le représentant résident de la commission de la CEDEAO, Iéna COULIBALY, la tenue de cette rencontre est l'aboutissement d'un long processus que la CEDEAO a initié avec le Ministère en charge de l'Energie depuis 2020. Il a soutenu que dans le cadre de la vision 2020 adoptée par les chefs d'Etats de l'organisation en 2007, la commission a décidé d'inscrire au rang des priorités régionales l'accès aux services énergétiques modernes notamment, les services d'électricité et de cuisson domestique. C'est pourquoi il a invité les participants à formuler des observations en vue d'améliorer le rapport. Il a souhaité qu'au sortir de cet atelier le document puisse recueillir l'assentiment des participants et constituer un cadre d'actions de référence pour la promotion du Gaz de Pétrole liquéfié au Burkina Faso.

Seydou ZON

La 26^e nuit des prix Galian, récompensant les meilleures œuvres journalistiques, a eu lieu à Ouagadougou dans la soirée du vendredi 2 juin 2023. Au cours de cette cérémonie, le Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières, Simon-Pierre BOUSSIM a remis le « Prix Spécial Contenu Local dans le secteur minier » à Maxime KABORE, journaliste du média en ligne Burkina 24.

Composé d'une attestation et d'un chèque d'un million (1 000 000) de francs CFA, ce prix vise à susciter un intérêt croissant de la part des professionnels des médias pour les actions menées dans le cadre de la promotion du contenu local dans le secteur minier au Burkina Faso. Il a également pour but de favoriser la vulgarisation des concepts et des exigences réglementaires sur le contenu local.



C'est le Ministre Simon-Pierre BOUSSIM lui-même (au milieu) qui a remis le « Prix Spécial Contenu Local dans le secteur minier » au lauréat Maxime KABORE

Le « Prix Spécial Contenu Local dans le secteur minier » a été institué par le Secrétariat Technique du Contenu Local et de la Promotion des Investissements (ST-CLPI), une structure technique du ministère en charge des Mines. Pour sa première édition, c'est le journaliste Maxime KABORE de Burkina 24 qui l'a

remporté avec son article intitulé: « Houndé : L'or ne brille pas pour tout le monde! ».

Dans son article, publié le 08 janvier 2022, le journaliste a abordé la problématique du contenu local, en se plongeant dans la vie de la commune minière de Houndé (région des Hauts-Bassins). Il a donné la parole à toutes les parties prenantes avant d'attirer l'attention des décideurs afin qu'ils puissent créer des opportunités pour permettre aux familles affectées par la mine de rompre avec la vie chère.

Le Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières, Simon-Pierre BOUSSIM a félicité le lauréat, tout en l'encourageant à persévérer dans la production d'articles de qualité sur le secteur minier. Il a, en outre, invité les journalistes burkinabè à s'intéresser davantage aux questions liées au Contenu local dans le secteur des mines afin de se préparer pour l'édition prochaine des Prix Galian.

En rappel, au total, 11 œuvres audiovisuelles, 29 en ligne et 32 en presse écrite avaient été soumises au jury du ministère en charge des mines, par le jury national mis en place par le ministère en charge de la Communication, organisateur des Prix Galian.

Les œuvres ont été évaluées sur trois (03) critères que sont : l'intérêt et la pertinence du sujet, l'originalité du sujet et la qualité d'exécution technique de l'œuvre. A l'issue de ses travaux, le jury a porté à l'unanimité son choix sur l'article de Maxime KABORE dans la catégorie « Prix Spécial contenu local dans le secteur des mines » avec la note de 15/20.

Dramane TRAORE/ST-CLPI

Le Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières, Simon-Pierre BOUSSIM et ses collaborateurs se sont mobilisés pour le mois de l'exemplarité fiscale. Une équipe de la Direction générale des impôts (DGI) a été déployée à cet effet dans leurs locaux le jeudi 16 février 2023 à Ouagadougou.

Lancé le 11 janvier 2023, le mois de l'exemplarité fiscale vise comme objectif, le recouvrement des taxes de résidence, des véhicules à moteur et des propriétés bâties et non bâties.

Au Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières, c'est le premier responsable, Simon-Pierre BOUSSIM qui a donné le top de départ. Pour lui, l'initiative est belle et louable dans la mesure où nous avons des priorités de développement et de sécurisation de notre pays et nécessite une mobilisation de ressources. C'est pourquoi, il a dit avoir invité la DGI dans les locaux du ministère afin que les agents puissent payer sans arrêter le travail. Après avoir payé, il a lancé un appel au personnel et à l'ensemble des Burkinabè. « En tant que Burkinabè,



...le ministre Simon-Pierre BOUSSIM a interpellé ses collaborateurs sur la nécessité de cet acte en ces moments difficiles pour le pays.



L'invite du premier responsable a été suivie de celle SG du SYNATRAME Augustin SEBGO.

nous devons nous assumer en payant nos taxes pour permettre à l'Etat de faire face à ses missions régaliennes telle que la construction des écoles, des centres de santé, des routes, et l'amélioration de l'accès à l'énergie, ... », a-t-il affirmé.

Embouchant la même trompette, le secrétaire général du Syndicat national des travailleurs des mines et de l'énergie (SYNATRAME), Augustin SEBGO a ajouté que le Burkina Faso traverse des moments difficiles et a besoin de moyens financiers. « C'est un devoir pour moi de m'acquitter de ces taxes », a-t-il reconnu. Il a aussi invité ses camarades qui se sont toujours montrés résilients à en faire autant et mieux, à souscrire massivement au fonds de soutien patriotique.

Tielmè Innocent KAMBIRE

Le Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières, Simon-Pierre BOUSSIM, en compagnie de ses collègues en charge du Commerce, Serge G. PODA et de l'Eau, Augustin KABORE, a eu une séance de travail avec son homologue malien, Lamine Seydou TRAORE, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau. La rencontre s'est tenue le vendredi 24 février 2023 à Ouagadougou, en marge de la visite de travail et d'amitié du Premier Ministre du Mali au Burkina Faso.

Les gouvernements du Burkina Faso et de la République du Mali veulent renforcer leur lien de coopération dans les secteurs de l'énergie, des mines de l'industrialisation et du commerce. C'est ainsi que les premiers responsables de ces secteurs, en compagnie de leurs collaborateurs, se sont réunis pour cette



Simon-Pierre BOUSSIM et son homologue malien, Lamine Seydou TRAORE, ont discuté d'une synergie d'actions des deux pays dans les domaines des mines et de l'énergie

séance de travail. Selon le Ministre Simon-Pierre BOUSSIM, pour ce qui est de l'énergie, les deux pays envisagent une interconnexion électrique en relation avec la République de Guinée. « Cette interconnexion nous permettra de développer notre capacité énergétique afin de propulser d'avantage l'industrialisation », a-t-il soutenu. Des propos partagés par le Ministre malien Lamine Seydou TRAORE pour qui le Mali et le Burkina Faso présentent les mêmes réalités. « Cette interconnexion est d'autant plus importante qu'elle permettra à chacun de nos deux Etats de se soutenir en matière d'énergie lorsque le

besoin se fera ressentir », a-t-il dit. La rencontre du jour a donc permis de jeter les bases de ce vaste projet à travers l'évaluation des possibilités de sa réalisation.

Etant deux pays miniers avec les mêmes préoccupations actuelles, les questions d'intérêt communs entre le Burkina Faso et la République du Mali ont également porté sur les mécanismes de sécurisation des sites miniers et de lutte contre la fraude de l'or. « Nous devons travailler à assécher définitivement les sources de financement du terrorisme », a martelé Simon-Pierre BOUSSIM. Pour cela, ces Etats envisagent une mise en commun des efforts pour parvenir à une lutte implacable contre l'exploitation illégale de l'or, a laissé entendre Lamine Seydou TRAORE.

Par ailleurs, les ressources minières dont regorgent le pays des Hommes intègres et son voisin malien étant variées, il s'est agi de discuter de la diversification dans l'exploitation, a indiqué le Ministre burkinabè en charge des Mines. « Nous avons d'autres ressources minières telles que le pétrole, l'uranium, le nickel, le lithium, etc. qui sont aussi importantes dans le développement du secteur minier et de retombées pour nos populations ».

D'autres questions telles que l'augmentation de la chaîne de valeur dans la production des ressources minières à travers le renforcement du contenu local en synergie entre le Burkina Faso, le Mali et la Guinée ont aussi été évoquées, a informé le Ministre Simon-Pierre BOUSSIM.

Fanta KANDO



Séance de travail entre les acteurs burkinabè et maliens

La première session du Cadre de concertation sur l'électrification hors réseau, s'est ouverte le jeudi 16 février 2023 à Ouagadougou. La cérémonie officielle d'ouverture a été présidée par le Directeur de cabinet Yaya SANKARA, qui a prononcé le discours du ministre en charge de l'énergie, Simon-Pierre BOUSSIM. L'objectif est de créer un cadre d'échanges entre les acteurs du secteur de l'électrification hors réseau dans un contexte d'insécurité et amorcer des réflexions pour une révision du décret de 2019 et répondre aux objectifs du moment.

Le cadre de concertation a été initié par la Direction générale de la transition énergétique (DGTE) en vue d'un partage d'expériences dans un contexte sécuritaire difficile. Il s'est articulé autour du thème « Quelles stratégies pour le déploiement et la sécurisation des infrastructures électriques hors réseau en

de la sécurité sur les stratégies de gestion, de déploiement et de sécurisation des infrastructures énergétiques. Occasion pour les acteurs du secteur de l'électrification hors réseau de présenter leurs activités et de poser des questions pour la bonne marche du secteur.

Selon l'annuaire statistique du ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières, seulement 24,50 % de la population burkinabè avaient accès à l'électricité en 2019 dont 72,53 % en zone urbaine contre 5,90 % en zone rurale. Pour changer la donne, un Projet régional d'électrification hors réseau (ROGEP) avait été initié en 2019 par le Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO (l'ECREEE) à l'effet de soutenir les efforts d'électrification des pays membres. « Au Burkina Faso, ce projet perçu comme une solution palliative au regard des services énergétiques fiables, abordables et



Yaya SANKARA, le Directeur de cabinet (au milieu) a présidé la rencontre

période de crise sécuritaire ». Une activité rendue possible grâce à la collaboration des acteurs intervenant dans le domaine de l'électrification hors réseau notamment les secteurs ministériels partenaires, les partenaires au développement et la société civile. Deux communications ont été faites au profit des participants. Celle de l'Agence burkinabè de l'électrification rurale (ABER) sur la situation des infrastructures énergétiques dans les zones d'insécurité, et celle du Ministère en charge

durables apportés aux communautés, peine à être dupliqué du fait de la situation sécuritaire difficile qui expose les installations à des actes de vandalisme », a déploré le Directeur général de la transition énergétique, Dr Arsène ILBOUDO. Dans le même ordre d'idée, Yaya SANKARA, tout en remerciant l'UNOPS, la Suède, l'Autorité du Liptako-Gourma et le PNUD pour leur soutien financier dans la mise en œuvre de ce projet, s'est réjoui de la tenue de ce cadre de concertation qui devrait leur permettre de trouver des solutions pérennes afin de relever les défis du moment.

En rappel, le Projet d'appui à l'électrification rurale par systèmes d'énergies renouvelables dans la région du Liptako-Gourma est mis en œuvre au Niger, au Mali et au Burkina Faso. Trois pays qui ont en commun le déficit énergétique.

Yentéma Yolande LOMPO



Photo de famille de l'ensemble des participants

Le Secrétaire général(SG) du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières, Jean-Baptiste KABORE, a présidé les travaux de l'atelier national de validation de l'avant-projet de loi portant code minier. C'était le vendredi 2 juin 2023 à Ouagadougou.

Après sept ans de mise en œuvre du code minier de 2015 et de ses textes d'application, il s'est avéré nécessaire de faire un bilan dans le souci de déceler surtout les insuffisances et de les corriger. Et selon le secrétaire général du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières, Jean-Baptiste KABORE, cette relecture devra contribuer à mieux préserver l'environnement et rationaliser les avantages fiscaux accordés aux entreprises minières et de carrières. Outre ces aspects, la relecture de ces textes



Selon le Secrétaire général du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières, Jean-Baptiste KABORE (à droite), cet atelier se veut un cadre de concertations et d'harmonisation des points de vue dans l'optique de rendre le code minier plus attractif.



Les participants à l'atelier de relecture du code minier.

permettra aussi d'augmenter les recettes liées à l'exploitation minière en vue de favoriser le développement économique et social du Burkina Faso. De l'avis du SG, cet atelier, qui réunit les acteurs du secteur minier, se veut un cadre de concertations et d'harmonisation des points de vue dans l'optique de rendre le code minier plus attractif. Il espère que le présent atelier de validation contribuera à améliorer l'avant-projet de code minier pour permettre de poursuivre aisément le processus de son adoption. Direction de la communication et des relations presse

Seydou ZON

Le Directeur général adjoint de l'énergie, Boubakar Thierry OUEDRAOGO a lancé le « Projet régional d'accès à l'électricité hors réseau (ROGEAP), le mardi 13 juin 2023 à Ouagadougou. D'un coût global de 338,7 millions de dollars US, il permettra de dérouler des activités sur une période de cinq ans pour faciliter l'accès à l'électricité et de qualité.

Consacrée au lancement du ROGEAP, la rencontre de ce 13 juin a aussi servi de cadre de sensibilisation aux différents acteurs du public et du privé qui seront impliqués dans ce projet. Ainsi, des questions spécifiques liées à l'accès durable aux services d'électricité ont été abordées. Il s'agit de la situation des systèmes solaires autonomes au Burkina et le cadre institutionnel et réglementaire, les avancées ainsi que



Le directeur général adjoint de l'énergie, Boubakar Thierry OUEDRAOGO (à droite) et le spécialiste du suivi-évaluation du ROGEAP, Bah Arnaud KOUADIO

les défis majeurs rencontrés, les projets et autres initiatives mis en œuvre, et un brainstorming sur les besoins d'assistance technique des acteurs. Pour le spécialiste du suivi-évaluation du ROGEAP, Bah Arnaud KOUADIO, le Projet vise à créer un marché régional pour les produits de l'énergie solaire photovoltaïque. « C'est une opportunité de financement pour les entreprises exerçant dans le domaine du solaire. Les populations devraient



Les échanges lors du lancement du ROGEAP visent à faciliter la mise en œuvre du projet

s'attendre à des produits qui vont leur faciliter l'accès à l'électricité et de qualité et améliorer leurs conditions de vie», a-t-il dit.

Quant au Directeur général adjoint de l'énergie, Boubakar Thierry OUEDRAOGO, représentant le secrétaire général du Ministère en charge de l'Energie, il a indiqué que le ROGEAP permettra d'intensifier l'électrification hors réseau. C'est une électrification en milieu rural qui, selon lui, rencontre des difficultés dont principalement le défi sécuritaire. Boubakar Thierry OUEDRAOGO a révélé que le taux d'électrification en milieu rural qui était de 5,90 % en 2020 est dû à l'inadéquation du cadre politique et réglementaire, aux difficultés d'accès au financement et aux lacunes en termes de capacité technique.

Le ROGEAP est porté par la CEDEAO en collaboration avec la Banque ouest africaine pour le développement (BOAD) et bénéficie du cofinancement de la Banque mondiale. Prévu pour cinq ans, il couvre les 15 pays de la CEDEAO en plus du Cameroun, de la Centrafrique, de la Mauritanie et du Tchad.

Tielmè Innocent KAMBIRE



Le chargé de mission Oumarou MANDE, a invité les responsables des structures à préparer les informations pour le second bulletin.

La Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) a réuni 27 agents du secteur des Mines et des Carrières et d'autres départements ministériels, de la Chambre des mines du Burkina Faso le vendredi 13 janvier 2023 à Ouagadougou. Les participants ont examiné et validé le bulletin statistique du premier semestre de l'année 2022.

Le chargé de mission Oumarou MANDE a, au nom du Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières, rappelé l'importance de cette rencontre et invité les uns et les autres à examiner de façon critique et minutieuse le document produit en vue de l'améliorer. Elaboré avec l'appui du Secrétariat permanent de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (SP/ITIE), le bulletin statistique va permettre de rendre compte de la production de l'or, le zinc, l'argent et les substances de carrières du premier semestre de l'année 2022. De même, il offre l'occasion de suivre la délivrance des titres miniers, l'évolution de l'emploi dans le secteur des mines et des carrières, la répartition du FMDL et l'évolution de la contribution du secteur minier par types de services de la même période.



Grâce à l'apport des participants, le bulletin a été amendé et validé.

Util de promotion de la gouvernance, le bulletin statistique permet d'améliorer le système d'informations des départements ministériels. En organisant cet atelier, la Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) entend mettre à la disposition des utilisateurs, des données crédibles et fiables et aider à la prise de décisions avisées.

Par anticipation, les premiers responsables des différentes structures ont été invités à s'investir pour la collecte des informations pour l'élaboration du bulletin du second semestre de 2022, de l'annuaire statistique et du tableau de bord.

Tielmè Innocent KAMBIRE



Selon le Directeur général de l'énergie, Alidou KOUTOU, ce texte est indispensable au démarrage effectif de l'étiquetage des appareils sur le marché national.

Le Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières, à travers la Direction Générale de l'Energie (DGE), a tenu les 15 et 16 mai à Ouagadougou, un atelier de validation du projet d'arrêté interministériel relatif à la classification et aux exigences d'efficacité énergétique des appareils électroménagers. L'objectif de cet atelier est de trouver un consensus visant à opérationnaliser la Directive N°04/2020/CM/UEMOA. Pour le Directeur général de l'énergie, Alidou KOUTOU, représentant le Secrétaire général du ministère en charge de l'Energie, ce texte est indispensable au démarrage effectif de l'étiquetage des appareils sur le marché national. "Il va permettre au consommateur d'orienter sa décision d'achat vers un produit consommant moins d'énergie. Cela lui permettra d'économiser environ 30 % de sa consommation d'énergie et par ricochet de réduire sa facture d'électricité" a-t-il justifié. Il a par ailleurs confié qu'une campagne de sensibilisation sera menée afin de

permettre aux distributeurs et aux acheteurs d'appareils électroménagers de s'approprier le document. Selon la représentante pays de Global Green Growth Institute (GGGI), Mme Laura JALASJOKI, la mise en application de cet arrêté permettra aux Burkinabè de connaître la qualité des équipements à l'achat avec des précisions sur leurs consommations énergétiques. "Aussi, ce sera bénéfique pour le secteur privé



Cet atelier a permis la validation de l'arrêté relatif à la classification et aux exigences d'efficacité énergétique des appareils électroménagers.

qui aura plus de précisions sur les exigences du marché burkinabé lors des importations de marchandises. Et enfin, le gouvernement du Burkina Faso pourra mieux gérer la demande en énergie nationale et contrôler le niveau des émissions de gaz à effet de serre du pays" a-t-elle expliqué. Cet atelier a permis aux participants de valider et d'adopter l'arrêté relatif à la classification et aux exigences d'efficacité énergétique des appareils électroménagers.

Ibrahim ZAMPALIGRE

Le Ministre de l'Energie des Mines et des Carrières, Simon-Pierre Boussim a présidé la 6e Réunion du comité de supervision (CCS) du projet Dorsale Nord, le lundi 27 février 2023 à Ouagadougou. Une rencontre décisive à laquelle prennent part les directeurs généraux des sociétés nationales d'électricité ainsi que des représentants des ministères en charge de l'énergie et des finances des pays concernés.

Organisée pour la première fois en présentiel depuis le début de la pandémie à coronavirus, la présente rencontre vise à faire le point de l'état d'avancement du projet, examiner et approuver le programme de travail ainsi que le budget de l'année

du plan directeur de développement des infrastructures de production et de transport d'énergie électrique de la CEDEAO. Longue de 880 km, sa ligne haute tension de 330kV permettra d'interconnecter les cinq pays que sont le Niger, le Nigeria, le Burkina Faso, du Togo et du Bénin.

Source principale de toute activité, le projet Dorsale Nord mérite une attention particulière en ce sens qu'il pourrait subvenir aux besoins des populations en terme d'énergie, s'est réjoui Simon-Pierre BOUSSIM. De ces concertations, le chef du département en charge de l'énergie attend des solutions pérennes en terme de restructuration et de mise en œuvre du projet à



Photo de famille des acteurs du projet dorsale nord

2023. Les participants auront à se pencher sur les maux qui minent la réalisation du projet dorsale nord. Un projet dont la fin est attendue le 15 décembre 2024. Prévu pour être exécuté en deux ans, à ce jour, la partie théorique est achevée en ce sens que les entreprises en charge des travaux ont été recrutées. « Le dédommagement des personnes affectées par le projet commencera bientôt et par conséquent les travaux devront incessamment débiter sur le terrain » a laissé entendre le secrétaire général de l'EEEOA/WAPP, Siengui Apollinaire KI.

La Banque Mondiale, l'AFD, la BAD et l'UE financent ce projet qui vise à intégrer les systèmes électriques nationaux en un système électrique régional. Le but est de créer un marché électrique afin de mettre à la disposition des populations de l'énergie électrique régulière, fiable et à un coût compétitif.

En effet, le projet régional d'interconnexion électrique Dorsale Nord de l'EEEOA est l'un des projets prioritaires

même de leur permettre de mener de bout en bout le projet et combler les attentes des populations.

Yentéma Yolande LOMPO



Une vue de quelques participants à la 6e réunion du comité de supervision du projet Dorsale Nord

Le Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières a présidé la cérémonie de décoration des agents de son département, le mardi 20 décembre 2022 à Ouagadougou. Au total, ce sont 111 acteurs du secteur qui ont été distingués par la nation burkinabè.

À la différence des années antérieures, les présentes distinctions ont concerné aussi bien les décorations dans les Ordres Nationaux, au nombre de 24 que dans les Ordres spécifiques du mérite du Commerce et de l'Industrie, avec les agrafes « Energie » et « Mines et Carrières », avec 87 médailles. Pour le Ministre Simon-Pierre BOUSSIM, ce clin d'œil de l'Etat



Simon-Pierre BOUSSIM a invité l'ensemble de ses collaborateurs à travailler pour l'atteinte des objectifs du département

burkinabè à l'endroit des acteurs de l'énergie et des mines est une marque de reconnaissance pour tous les sacrifices consentis malgré le contexte sécuritaire difficile. « Nul doute que cette cérémonie revêt une grande importance pour les différents récipiendaires. Et c'est une fierté pour l'ensemble du département », a-t-il laissé entendre.

La Société nationale d'électricité du Burkina (SONABEL) compte le plus grand nombre de récipiendaires avec 49 médailles au total. Selon Harouna KOURAOGO, agent à la Nationale de

l'électricité, il s'agit de la reconnaissance d'un combat quotidien, dans des contextes souvent très difficiles marqués par des menaces, des intimidations surtout pour les agents qui servent dans les zones à fort défi sécuritaire. Des propos soutenus par Moïse OUEDRAOGO, Secrétaire général du Ministère et également récipiendaire : « Nous avons un secteur qui, malgré l'insécurité, continue de travailler à ce que l'Etat puisse engranger des recettes pour l'économie burkinabè », a-t-il insisté.

Simon-Pierre BOUSSIM a saisi l'opportunité de cette cérémonie pour inviter l'ensemble de ses collaborateurs à travailler pour l'atteinte des objectifs du département. Ces objectifs, a-t-il rappelé, sont de rendre l'énergie disponible, accessible et à moindre coût pour tout Burkinabè, et de contribuer à faire du secteur des mines et des carrières, un véritable moteur de croissance économique et de développement durable dans notre pays. Parmi les récipiendaires, figure un travailleur des mines tombé dans l'exercice de ses fonctions. Il a été décoré à titre posthume.

Fanta KANDO



Photo de famille